



FORMATIONS TUTORALES

La formation aux métiers éducatifs et sociaux

- **MAÎTRE D'APPRENTISSAGE**
- **TUTEUR RÉFÉRENT**
- **FORMATEUR TERRAIN (COUPLÉ AVEC LE DU ACFIS)**



www.arifts.fr



FORMATIONS TUTORALES

Objectifs

L'ensemble de ces formations vise à apporter des connaissances, et à proposer un espace de réflexion et d'analyse sur la pratique d'accompagnement des stagiaires inscrits dans les dispositifs d'alternance.

La formation vise à développer des compétences professionnelles pour :

- Accueillir et faciliter l'intégration des apprentis, des stagiaires et des nouveaux professionnels,
- Assurer leur accompagnement dans les établissements et services,
- Former par l'analyse des situations de travail,
- Assurer la coordination entre l'établissement ou service et l'institut de formation,
- Développer les compétences autour de l'information, la guidance, l'évaluation,
- Élaborer un projet de tutorat.

Démarche Pédagogique

Ces formations modulaires articulées entre elles permettent de construire un cursus complet.

La formation est conçue par alternance. Apports théoriques et méthodologiques. Elaboration d'outils. Travail de réflexion et d'analyse sur la fonction d'accompagnement à partir des expériences apportées par les stagiaires.

MODULE 1

TUTEUR DE PROXIMITÉ : les bases

(module obligatoire pour tuteur un salarié en contrat de professionnalisation)

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

TUTEUR RÉFÉRENT

Dates : de novembre 2017 à septembre 2018

Coût : 470€ par module soit 1 410€ pour les 3 modules

Objectifs

- Apporter les connaissances, proposer un espace de réflexion et d'analyse sur la pratique d'accompagnement des stagiaires en formation, en contrat de professionnalisation ou en apprentissage.
- Consolider la dynamique de l'alternance site qualifiant / centre de formation dans la formation des futurs professionnels.

Public

Tous professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire ayant 3 ans d'expérience et susceptibles d'accompagner des stagiaires en alternance, des apprentis ou des salariés en contrats de professionnalisation.

Acteur de la formation en alternance et de l'intégration des nouveaux salariés, le tuteur accompagne et organise le parcours formatif des étudiants en formation initiale et encadre les contrats de professionnalisation.

Contenu

TUTEUR RÉFÉRENT (120h) - la formation est modulaire (3 modules de 40h) :

- Unité 1 : Approches disciplinaires de la formation
- Unité 2 : La formation par alternance (objet, contexte, méthode)
- Unité 3 : Le stage comme outil de formation.

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE (80h dont les 40h du module Tuteur de proximité les bases) :

Le Maître d'apprentissage est un professionnel désigné par son établissement et qui a pour mission de contribuer au développement et à l'acquisition des compétences professionnelles en situation de travail de l'apprenti, compétences correspondant à la qualification recherchée et au diplôme préparé, en liaison avec le CFA.

1. Le module Tuteur de proximité - les bases (40h) dispensé par l'ARIFTS,
2. Le module Maître d'apprentissage (40h) dispensé par le CFA ADAMSSE.

Validation

Réalisation d'un écrit présenté en formation.

MODULE 1 ET 2

FORMATEUR DE TERRAIN ET DIPLÔME UNIVERSITAIRE

ANALYSE DES CONTEXTES DE FORMATION ET D'INTERVENTION SOCIALE (DU ACFIS)

Dates : module 1 et 2 de nov. 2017 à juin 2019

module 2 (pour les titulaires du module 1) de fév. à juin 2018

Coût : module 1 & 2 : 2 950€ (+ 100€ de frais de dossier)

module 2 seul : 1 540€ (+ 100€ de frais de dossier)

Le module 2 est couplé avec le Diplôme Universitaire Analyse des Contextes de Formation et d'Intervention Sociale (DU ACFIS) de l'Université de Nantes.

Le **couplage** de ces deux formations, permet aux stagiaires d'obtenir, outre l'attestation nationale de la formation de Formateur de Terrain, le Diplôme Universitaire ACFIS.

Cette concomitance offre la possibilité de **candidater à une entrée en Master** à l'Université via la validation des acquis (VAP 85) et de s'orienter vers la formation, ou les fonctions de cadres et de direction du champ de l'intervention sociale.

Objectifs

- Proposer un espace de réflexion et d'analyse sur la pratique d'accompagnement pour permettre le développement des compétences professionnelles des stagiaires,
- Assurer le suivi des stagiaires dans les établissements,
- Assurer la coordination entre l'établissement et l'institut de formation,
- Développer les compétences des formateurs de terrain autour de l'information, la guidance, l'évaluation

Public

Travailleurs sociaux diplômés de niveau III exerçant une activité professionnelle depuis 3 ans dans un établissement ou service du secteur sanitaire, social, ou socioculturel.

Accès direct en Module 2 pour les Maîtres d'apprentissage, Tuteurs référents, diplômés de niveau III.

Contenu

MODULE 1 (120h) - Théorie et pratique de l'accompagnement en formation

- Unité 1 : Approches disciplinaires de la formation
- Unité 2 : La formation par alternance (objet, contexte, méthode)
- Unité 3 : Le stage comme outil de formation.

MODULE 2 (175h) - La fonction de formateur en site qualifiant

- Unité 1 : Connaissance des politiques d'action sociale
- Unité 2 : Formation professionnelle des adultes
- Unité 3 : Dite optionnelle : introduction aux démarches de recherche.

Validation

Module 1 : soutenance d'un dossier (jury : centre de formation)

Module 2 : soutenance d'un mémoire (jury DRJSCS / centre de formation)



Retrouvez toutes nos formations

www.arifts.fr

Retrait des dossiers auprès de :

ARIFTS Site Nantais

10 rue Marion Cahour - 44400 REZE

02.40.75.94.00

Ou sur www.arifts.fr

Mémo: pour être valides réglementairement auprès des OPCA , les demandes de CIF doivent être déposées 2 mois avant l'entrée en formation, voire 3 mois lorsque la formation s'effectue à temps plein.

Vos interlocuteurs

Jacqueline AUDOIN / Responsable pédagogique du module 1

02.40.75.92.72 - j.audoin@arifts.fr

Emmanuelle ROBERT / Responsable pédagogique du module 2

02.40.75.92.75 - e.robert@arifts.fr

Corinne LECONTE / Assistante formation

02.40.75.94.00 - c.leconte@arifts.fr

